

SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2009

-CAVALAIRE SUR MER-

I- Fiche d'Identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département
Cavalaire sur Mer	6 463	Var

I- Thème du projet

Thème du projet
Démarche qualité des eaux de baignade de la commune : - Certification obtenue en Juillet 2009 - Observatoire Marin

II- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>Le tourisme balnéaire et nautique est le moteur de l'économie de Cavalaire. La surveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade est essentielle pour assurer un « tourisme durable », donc protéger l'économie et les emplois locaux, tout en respectant la qualité du milieu littoral et en garantissant l'agrément et la santé des baigneurs.</p> <p>Les objectifs visés par cette action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Surveiller la qualité sanitaire des eaux de baignade le mieux possible.- Avoir une connaissance réelle des sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade.- Mettre en place, si nécessaire, les procédures et les équipements visant à traiter, réduire ou éliminer les sources de pollution.- Informer le public sur la qualité des eaux de baignade, et les moyens de surveillance <p>Obtenir une certification spécifique, qui atteste la qualité du système de gestion des eaux de baignade.</p> <p>Cette action est en cours depuis 1996, et a été concrétisée par la venue à Cavalaire de Madame Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat à l'Ecologie pour remettre à Madame Annick NAPOLEON, Présidente du SIVOM du Littoral des Maures et Maire de Cavalaire, la première certification « Qualité des Eaux de Baignade » attribuée sur la côte méditerranéenne.</p> <p>Madame Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, dans son discours du 20 juillet 2009 à Cavalaire, lors de la remise de la certification « Qualité des Eaux de Baignade » a qualifié la démarche de Cavalaire de « novatrice ».</p> <p>« Cette démarche menée à Cavalaire est novatrice... C'est très précurseur. On anticipe à Cavalaire la mise en œuvre d'une réglementation qui ne doit intervenir qu'en 2015... » Mme JOUANNO</p>	<ul style="list-style-type: none">- Engagement dans une démarche de qualité récente et innovante- Respect de normes qui ne seront imposées qu'en 2015- Création d'un observatoire marin- L'engagement historique de la commune dans un tourisme durable

III- Réalisation :

Nature du projet	Temps de mise en œuvre/ Avancement	Photos	CD/DVD
<p>Ce projet est intercommunal. L'Observatoire Marin du Littoral des Maures est une des compétences du SIVOM du Littoral des Maures.</p> <p>C'est l'Observatoire Marin qui a été l'instructeur des dossiers de certification « Gestion de la Qualité des Eaux de Baignade ».</p> <p>Madame Annick NAPOLEON, Maire de Cavalaire, est également présidente du SIVOM du Littoral des Maures.</p> <p>C'est à ce double titre que Madame JOUANNO lui a remis la certification de juillet 2009, pour les plages de Cavalaire.</p> <p>Deux autres communes membres du SIVOM du Littoral des Maures, ont reçu cette certification : Ramatuelle et La Croix Valmer.</p> <p>C'est toute la chaîne constituée par l'Observatoire Marin et les services des communes (services techniques, assainissement, Domaine maritime, police de l'environnement, environnement, etc.) qui est valorisée par cette certification QEB.</p> <p>La volonté politique de ne pas dégrader l'environnement littoral, tout en développant le tourisme est affirmée avec force.</p>	<p>C'est une démarche volontaire et innovante, qui a été conduite à Cavalaire, avec la création de l'Observatoire Marin du Littoral des Maures, et qui vient d'aboutir à l'obtention de la première certification « Qualité des Eaux de Baignade » attribuée par le Bureau VERITAS en méditerranée.</p> <p>L'intérêt soulevé par ce projet auprès du public local, de la commission de la mer du Conseil Régional, du Conseil Général du Var, de la Fédération Française d'études et sports sous-marins, des pêcheurs, des plaisanciers, et des services de l'Etat en charge de la mer avait été révélateur du désir de tous de mieux protéger et gérer le milieu marin qui borde nos côtes.</p> <p>Mais comment, alors que les communes n'ont aucune compétence en mer ? Cette idée d'un Observatoire Marin ne pouvait se concevoir qu'au minimum à l'échelle de la Baie de Cavalaire, et cette idée était donc proposée début 94 au Maire de la Croix Valmer par le Maire de Cavalaire.</p> <p>Une association type 1901 était créée, et les statuts adoptés le 2 juillet 1994, lors des journées OÏKOMED 1994.</p> <p>C'était une association pour la création d'un Observatoire Marin en Baie de Cavalaire, qui regroupait les 2 communes de Cavalaire et la Croix-Valmer et tous les partenaires que je viens de citer.</p> <p>De nombreuses réunions de travail, ainsi que la consultation de plusieurs bureaux d'études, ont été nécessaires pour définir un acte de naissance et un programme à cet Observatoire Marin.</p> <p>Ce temps de préparation a duré plusieurs années, jusqu'à ce qu'il apparaisse que l'intercommunalité était dans ce domaine une dimension incontournable, que les communes disposaient d'un SIVOM, et que l'Observatoire Marin pouvait, devait, être une compétence supplémentaire de ce syndicat.</p> <p>C'est en mars 1996 que le SIVOM du Littoral des Maures crée la compétence</p>	Oui	Non

<p>Ainsi, la surveillance constante de l'état du milieu assurée par l'Observatoire Marin, les programmes de formation des élus locaux et des techniciens territoriaux aux bons gestes environnementaux, les sensibilisations à l'environnement et au milieu marin faites pour les habitants permanents ou saisonniers ainsi que pour les enfants... tout cela constitue une démarche à la fois technique et pédagogique qui ne peut plus être arrêtée.</p> <p>De plus, cette démarche a vocation à protéger à la fois les emplois générés par l'activité « tourisme » et par l'activité « environnement », la contribution au développement durable est significative.</p>	<p>Observatoire Marin, et lance une grande étude de diagnostic du territoire, dont la qualité des eaux de baignade est un élément majeur, ainsi que l'estimation des pollutions possibles et des mesures de gestion pour contrôler ces pollutions... nous faisons du « profil de plage » sans le savoir !</p> <p>L'Observatoire Marin regroupait 3 communes : La Croix Valmer, le Rayol Canadel et Cavalaire.</p> <p>En 1998, Ramatuelle rejoignait l'Observatoire Marin.</p> <p>Et puis des années de travail commencèrent :</p> <p>Etude du trait de côte, étude des bassins versants, étude courantologique, état du patrimoine sous marin, faunistique, floristique et géologique, qualité des sédiments...</p> <p>Les communes pendant ce temps surveillaient les eaux de baignade, grâce aux analyses réalisées par la DDASS.</p> <p>Mais la périodicité trop espacée de ces analyses, le temps nécessaire entre le prélèvement et la transmission des résultats, malgré la qualité du travail effectué, rendaient nécessaire une autre approche de cette surveillance.</p> <p>En 1994, l'Observatoire Marin reçoit comme mission de réaliser des analyses en interne, afin de surveiller plus régulièrement les plages de nos communes, à peu près un prélèvement toutes les 48h, avec un résultat rapide, et donc une réactivité presque immédiate face à l'éventualité d'une pollution des eaux de baignade.</p> <p>C'est donc bien d'une volonté de la commune de Cavalaire qu'est né l'Observatoire Marin.</p> <p>L'idée première, évidente aujourd'hui, était très novatrice il y a 15 ans :</p> <p>Le développement du tourisme balnéaire et nautique, qui constitue l'économie et les emplois de Cavalaire, ne doit en aucun cas être un facteur de dégradation de l'environnement terrestre et maritime, de dégradation du littoral.</p> <p>Les méthodes de travail ont été :</p> <p>Analyses : en complément des analyses réglementaires effectuées par la DDASS, des analyses d'eaux de baignade sont réalisées pour la Ville de Cavalaire par l'Observatoire Marin, selon les termes d'une convention pluriannuelle.</p> <p>Cette convention précise le nombre de points de prélèvements des eaux et la</p>		
--	---	--	--

	<p>périodicité des analyses, chaque point étant contrôlé régulièrement toutes les 48 heures.</p> <p>D'autre part, en cas de suspicion de pollution, des analyses supplémentaires peuvent être faites.</p> <p>De cette façon, en cas de pollution, les différents services peuvent être extrêmement réactifs, avec des délais d'alerte et d'intervention très courts.</p> <p>Préparation des profils pour les 4 plages de Cavalaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des risques potentiels (routes, présence de réseaux d'eaux usées, bassin versant, installations diverses, port de plaisance, zone de mouillage, usine de traitement des eaux usées et émissaire en mer...) présents sur le site. - Evaluation des moyens et procédures de traitement existants face à ces risques, ou qu'il est nécessaire de mettre en place. - Présentation des profils sous forme cartographique, et SIG - Préparation du dossier de certification, pour la Ville de Cavalaire, par l'Observatoire Marin du Littoral des Maures, selon le référentiel « Gestion Qualité des Eaux de Baignade » version 1 du 6 juin 2009. - Audit du système réalisé les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2009 - Emission de la certification par le bureau VERITAS le 16 juillet 2009 - Remise de cette certification le 20 juillet 2009, par Madame Chantal JOUANNO, venue à Cavalaire à cette occasion. <p>Cette certification est accordée par VERITAS de juillet 2009 à juillet 2012, sous réserve d'un audit annuel de vérification.</p> <p>Une démarche environnementale n'est jamais terminée, et il convient de toujours améliorer les profils de plage, les procédures de surveillance, les plans et les moyens de contrôle des pollutions, de façon à avoir une qualité des eaux de baignade toujours meilleure.</p>		
--	---	--	--

IV- Investissements :

Coût et financement	Retombées locales	Actions de communication
<p>Coût de la réalisation des dossiers de certification année 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none">- DDASS : 6 720 €- Observatoire Marin : 9 500 €- Veritas : 1 540 € <p>TOTAL : 17 760 €</p>	<p>- Promotion d'un tourisme balnéaire de qualité.</p> <p>Cette image de la commune, associée à l'image « Port Propre », puisque Cavalaire a obtenu également la certification AFAQ AFNOR « Gestion Environnementale port de plaisance » en décembre 2008, crée une dynamique de « qualité » de la station.</p> <p>La protection de l'environnement, et les certifications de bonne gestion environnementale, permettent un « tourisme durable », créateur de développement et d'emplois pour la commune.</p>	<p>- La Qualité des eaux de baignade de la Baie de Cavalaire est essentielle pour la communication de l'Observatoire Marin et de la Ville de Cavalaire. De nombreuses publications lui consacrent des articles, tant les revues municipales, que celles de l'Office du Tourisme, que le site internet de la commune et le site internet de l'Observatoire marin.</p> <p>- Des vitrines d'information sont positionnées à chaque entrée de plage, ainsi que des panneaux imagés réalisés par l'Observatoire Marin, relatifs non seulement à la qualité des eaux de baignade, mais également à la qualité du milieu marin, et à la protection de la faune et de la flore</p> <p>- Remise de cette certification le 20 juillet 2009, par Madame Chantal JOUANNO, venue à Cavalaire à cette occasion.</p> <p>- Les articles de presse, journaux télévisés (TF1 / France 3) consacrés à la remise de cette certification sont un moteur indéniable pour la promotion</p>

Contact :

M. Rémy DROUIN

04 94 00 11 54 ; remydrouin@wanadoo.fr